



Un argument frappant (Syveton giflant le général André)
Carte postale - Musée de la Franc-Maçonnerie (Coll. GODF)

4 novembre 1904

"L'affaire des fiches"

Les préludes de la Loi de Séparation

Le 4 novembre 1904, le général André, Ministre de la Guerre dans le Gouvernement d'Émile Combes, est giflé à la Chambre par le député nationaliste du III^{ème} arrondissement de Paris, Gabriel Syveton.

Cet incident survient à la suite de la publication par la presse de droite de l'"affaire des fiches": le général André avait fait rédiger des fiches de renseignements sur les opinions religieuses des officiers de l'armée dans le but d'empêcher les officiers catholiques et conservateurs de progresser. L'incident porte à son paroxysme le conflit entre le Gouvernement républicain en place depuis les élections de 1902 et l'Église.

Le 7 juin 1902, Emile Combes succède à Waldeck-Rousseau à la présidence du Conseil. Principal dirigeant du radicalisme de Gauche, Il développe lors de son mandat, le "combisme", politique militante anticléricale du bloc des Gauches.

Il applique dès lors avec fermeté et intransigeance les lois de 1901 sur les congrégations religieuses, ce qui a pour effet la fermeture de plus de deux mille cinq cents établissements d'enseignement religieux. Deux ans plus tard, le 7 juillet 1904, il fait voter une nouvelle loi qui interdit d'enseignement les prêtres des congrégations.

Désireux de son côté de favoriser l'avancement des officiers républicains anticléricaux, le général André, ministre de la Guerre, n'attend pas l'arrivée d'Émile Combes à la présidence du Conseil. Il lance une vaste enquête interne sur les opinions religieuses des gradés: vont-ils à la messe ? Ont-ils envoyé leurs enfants dans des écoles catholiques ? De ces fiches dépendent mutations ou avancements.

L' "affaire des fiches" dévoilée en octobre 1904 par la presse de droite génère un scandale à la Chambre des députés. La gifle portée par le député nationaliste Gabriel Syveton au ministre de la Guerre André contraint ce dernier de démissionner et après lui, le gouvernement Combes tout entier.

Cette politique a eu pour conséquence la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican et conduit à l'adoption, le 9 décembre 1905, de la loi instaurant la séparation des Eglises et de l'État.

Source : Hérodote.

<http://www.herodote.net/histoire11040.htm>